



## CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE

# FAIRE ÉVOLUER VOTRE STRATÉGIE DE PROTECTION DES CULTURES

- Identifier vos problématiques sanitaires et établir un plan d'actions d'évolution de vos pratiques phytosanitaires.
- Répondre à vos objectifs d'exploitation afin d'anticiper les évolutions réglementaires et les attentes sociétales
- Être en conformité en vue de votre renouvellement Certiphyto

### QUI EST CONCERNÉ ?

Tout agriculteur utilisateur de produits phytopharmaceutiques, à l'exception des exploitations HVE 3 ou AB (sur la totalité des surfaces)



# NOTRE ACCOMPAGNEMENT

2 formules au choix

## RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL

avec un conseiller à la Chambre d'agriculture

→ Pour un accompagnement encore plus personnalisé

## SESSION EN GROUPE

à la Chambre d'agriculture (1 jour)\*

→ Pour des échanges techniques entre agriculteurs

*\*Sous réserve de savoir utiliser les outils informatiques en autonomie (Excel et Internet)*



## Documents remis

(Dans un délai d'1 mois)

- Un diagnostic complet de vos pratiques phytosanitaires
- Un plan d'actions personnalisé pour faire évoluer vos pratiques
- Une attestation de réalisation pour le renouvellement du Certiphyto

## Les + PROaGRI

✚ Bénéficier d'un conseil neutre et indépendant

✚ Un accompagnement global pour faire face aux évolutions de demain

✚ Des équipes pluridisciplinaires pour vous accompagner dans vos projets

✚ Rester en conformité avec la réglementation

✚ Un plan d'action personnalisé et adapté à vos contraintes et bioagresseurs



Tarifs et conditions de vente sur demande

# 05 81 40 20 20

Permanence téléphonique  
De 10h à 12h

[www.tarn.chambre-agriculture.fr](http://www.tarn.chambre-agriculture.fr)

